

Réf.	2026	14
------	------	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
26/03/2026	26/03/2026	En exercice	Présents	Votants
		19	16	19

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

DEGIVRY Thierry, **DUPONT** Catherine, **CIPRES** Manuel, **DUVAL** Emmanuelle, **GERARD** Pascal, **NORDBERG** Anne-Rose, **DECKX** Tineke, **DELANGUE** Marjorie, **SCHMIDT** Éric, **RIEL** Yannick, **LAMBERT** Stéphanie, **BRUNEL** Jérémie, **TREMBLAY** Fanny, **GIRAUD** Elie, **ARTUS** Séverine, **LE BOUEDEC** Marianne.

Absents ayant donné procuration à :

Madame **LANIQUE** Sophie a donné procuration à Monsieur **GIRAUD** Elie
Monsieur **SOLTANI** Thomas a donné procuration à Madame **TREMBLAY** Fanny
Monsieur **GOBLET** Emmanuel a donné procuration à Madame **DUPONT** Catherine
Madame **NORDBERG** Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEL-2026-14 : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT DES EAUX OUEST ESSONNE

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi Nôtre »,
VU les articles L. 5211-6 à L. 5211-8 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté n° 2016-PREF.DRCL-158 du 29 mars 2016 portant adoption du schéma départemental de coopération intercommunale,
VU l'arrêté n° 2016-PREF.DRCL-275 du 27 avril 2016 portant projet de fusion du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Lavenelle, du Syndicat Intercommunal des Eaux du Roi, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Souzy-la-Briche, Mauchamps, Torfou et Chauffour-lès-Etrechy, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale,
VU les statuts du SEOE,

CONSIDÉRANT que depuis le 1^{er} janvier 2017, le Syndicat des Eaux Ouest Essonne (SEOE) est un établissement public formé par le regroupement de plusieurs communes et/ou communautés de communes, qui décident de gérer de manière commune et partagée un service public

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour le Conseil municipal de la commune de Fontenay-lès-Briis de désigner en son sein ses délégués au Syndicat des Eaux Ouest Essonne

CONSIDÉRANT que la commune est représentée au sein du syndicat, comme prévu par le droit commun, par 2 délégués,

VU les élections municipales en date du 15 mars 2026,

VU l'installation du Conseil municipal en date du 21 mars 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 18 voix pour et 1 abstention (Madame ARTUS Séverine)

DÉCIDE de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la commune au sein du Syndicat Eau Ouest Essonne.

DESIGNE au Syndicat Eau Ouest Essonne

-  Délégué titulaire : Monsieur DEGIVRY Thierry
-  Délégué suppléant : Monsieur BRUNEL Jérémie

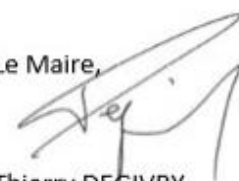
DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 3 avril 2026

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal



Le Maire,


Thierry DEGIVRY

Accusé de réception en préfecture
097-219102431-20260408-DEL14_EAU_OUEST-DE
Date de télétransmission : 08/04/2026
Date de réception préfecture : 08/04/2026